



# FICHE N° 16 - RESPONSABILITÉS RESPECTIVES DE L'EMPLOYEUR ET DES ASSUREURS

EMPLOYEUR .....	2
ASSUREUR .....	2

- **Date** : 02-06-2009
- **MAJ** : 01-06-2016



Fiches synthétiques : le dossier

## EMPLOYEUR

- **Rôle informatif** sur l'existence du régime des anciens salariés.
- Remise du bulletin d'adhésion au régime des anciens salariés et mandat de prélèvement SEPA.
- Remise de la cotisation en vigueur
- Remise de la notice d'information

## ASSUREUR

- **Gestion des adhésions des anciens salariés**, de leurs conjoints et de leurs ayants droit.
- Gestion des cotisations (appel, encaissements, recouvrement).
- Gestion du domaine des prestations.
- Gestion des réclamations et les questions qui relèvent de son champ de responsabilité.